

## Projet de programme pour la classe de Première

### Commentaires consécutifs à la synthèse académique

Les réponses des équipes pédagogiques à la consultation sur les programmes de Première ont été lues très attentivement. La rédaction de la synthèse académique a conduit à ne pas retenir des observations, des questions... exprimées dans un très petit nombre d'établissements. Elles ont paru néanmoins importantes et donnent matière à réflexion. C'est pourquoi l'Inspection pédagogique régionale formule les éléments suivants :

#### **Ø Objet d'étude : le roman et ses personnages : visions de l'homme et du monde**

Des craintes quant à une redondance éventuelle entre la classe de Seconde et la classe de Première se sont exprimées. Il sera nécessaire, pour éviter cette redondance, qui serait fâcheuse, qu'une réflexion soit conduite en équipe d'établissement sur les contenus, œuvres et objectifs propres à la classe de Seconde et que l'on ne reprendra pas à l'identique en classe de Première ; ils seront convoqués, réactivés comme fondement du travail en classe de Première. C'est donc une progression de la Seconde à la Première qu'il convient de construire. Les conseils d'enseignement sont un cadre approprié pour cette concertation.

Par ailleurs, l'approche, en classe de Première, est en partie orientée par l'intitulé de l'objet d'étude, et présente donc une spécificité par rapport à celle de la classe de Seconde : il s'agira, non d'étudier le personnage, sa présentation ou sa représentation, mais de rechercher quelles « visions de l'homme et du monde » sont montrées, démontrées à travers les personnages créés. Il s'agit d'une orientation du champ d'étude et non d'une restriction.

#### **Ø Comment traiter un objet d'étude qui peut être abordé dans plusieurs séquences ?**

Des propositions ont été avancées par des équipes de professeurs quant à la suppression de certains objets d'étude ; leur argumentation se fonde sur une constatation : certains objets d'étude, tel un mouvement littéraire, s'étudient à travers plusieurs séquences ; cela est très juste et va dans le sens de ce que l'Inspection pédagogique régionale a toujours affirmé : il n'y a pas de corrélation stricte entre objets d'étude et séquences, chaque objet d'étude inscrit au programme ne correspond pas forcément à une séquence. Il est donc possible de faire acquérir des connaissances sur un objet d'étude au cours de plusieurs séquences, consécutives ou non. Il faudra néanmoins, dans le dernier tiers de l'année, effectuer une mise au point, une synthèse, organiser les connaissances acquises précédemment.

Les documents d'accompagnement évoquent l'argumentation et les réécritures comme objets étudiés en différentes séquences, qu'ils traversent et qui nécessitent un « point » de fixation propre. Ce point de fixation, dans le cas des réécritures peut être une séquence courte, mais, en ce qui concerne l'argumentation, il ne peut s'agir que d'une séquence consistante : les compétences seront plus aisément développées, des jalons ayant été posés.

Ainsi le croisement des objets d'étude peut, à la fois, faire gagner du temps et contribuer à la consolidation des connaissances et des compétences. Dans tous les cas, c'est la problématique retenue pour élaborer la séquence qui permet le tressage ou le « croisement » des objets d'étude.

#### **Ø Pour certains objets d'étude, tels le théâtre ou la poésie, il faudrait restreindre le champ**

La définition d'un champ restreint est en effet indispensable. Il revient au professeur de l'effectuer, en fonction de la problématique qu'il construit. Cette question renvoie à la notion d'objet d'étude : il s'agit d'un champ dans lequel s'insère une problématique, traitée à travers une œuvre ou un groupement de textes ; il ne s'agit pas d'un traitement encyclopédique et universitaire d'une notion ni d'une période donnée en littérature.

### Ø Rallonger la durée des séquences

C'est un souhait parfois exprimé. Notons que la durée des séquences est déterminée par le professeur ; le document d'accompagnement et le programme soumis à consultation n'indiquent qu'une durée moyenne des séquences : entre 12 à 15 heures soit trois à quatre semaines pleines (sauf série L). Il faut rappeler qu'il s'agit d'une moyenne, non d'une norme, que l'objectif du travail en séquence est de donner un sens immédiat à l'enseignement ainsi structuré, dont l'élève voit plus nettement la finalité. On rejoint également ici le souci exprimé à propos de la notion d'objet d'étude : ce n'est pas un thème à traiter intégralement (peut-on traiter « tout » le classicisme ? « tout » le théâtre ? etc.) ; et le croisement des objets d'étude apporte une réponse intéressante à ces préoccupations. Ajoutons aussi que l'année scolaire n'est pas extensible : allonger une séquence est possible lorsqu'on en réduit une autre.

Sans méconnaître les difficultés liées aux horaires impartis aux classes des séries technologiques notamment, nous remarquerons qu'il est impossible d'avoir une visée exhaustive, lors de la construction d'une séquence. Les choix nécessaires se font d'autant plus facilement que la problématique qui constituera l'ossature de la séquence sera précisément formulée avant la sélection des textes. Si les textes sont choisis en premier, il est beaucoup plus difficile de renoncer à certains aspects de l'objet d'étude.

Il est vrai cependant que par rapport aux programmes existants de Seconde et de Première, la durée moyenne des séquences peut apparaître réduite, puisque nous passons d'une quinzaine d'heures à entre douze et quinze heures. Comme il s'agit d'une durée moyenne, cela n'a, une fois de plus, pas de valeur modélisante. Cela est pertinent dans le but de resserrer certaines pratiques, où l'on étale une séquence, parfois coupée par de longues vacances... On peut également penser qu'un traitement de certains objets d'étude, les réécritures par exemple, n'excédant pas douze heures, voire moins, est concevable, surtout si l'on a posé des jalons au préalable.

### Ø comment respecter la chronologie de l'histoire littéraire (Seconde-Première) ?

C'est une préoccupation majeure et certaines pratiques y contribuent : des professeurs, au début de la classe de Seconde, construisent une séquence dans une perspective générique. Ils abordent aussi le genre retenu dans une approche chronologique. Cela leur permet de poser les cadres de l'Histoire littéraire, sans procéder à des cours magistraux, et de montrer que certaines périodes seront étudiées en Seconde, d'autres en Première.

Il serait souhaitable également qu'en conseil d'enseignement les professeurs s'accordent sur les mouvements étudiés dans l'un et l'autre niveau.

Enfin on n'oubliera pas qu'au collège les élèves ont été initiés aux rudiments de l'Histoire littéraire et qu'il est possible de conduire les élèves à (se) rappeler ce qu'ils ont étudié au collège.

Par ailleurs, la difficulté perçue vient de ce que, pour certains objets d'étude, les programmes imposent un ordre chronologique qui peut paraître inversé. La raison en est clairement la distance avec la langue des œuvres des siècles les plus éloignés, langue que l'on peut supposer plus accessible à des élèves de Première.

La question ne se pose pas pour l'autobiographie, l'argumentation, les réécritures. Elle peut se poser pour la poésie (vue en seconde à travers un mouvement littéraire), mais sans doute moins pour le théâtre, dont les œuvres retenues en Seconde sont souvent du XVII<sup>e</sup> siècle. Restent les objets d'étude du récit et du mouvement littéraire et culturel qui prévoient en effet, en Seconde, une inscription dans le XIX<sup>e</sup> ou le XX<sup>e</sup> siècle, élargie en Première aux siècles antérieurs pour le roman, et une inscription clairement antérieure pour le mouvement littéraire et culturel. La vision du tableau ci-dessous montre que la difficulté, si difficulté il y a (on ne se privera pas en effet de poser nettement les jalons d'une histoire littéraire en seconde), est limitée :

	<b>Seconde Programme en cours</b>	<b>Première Programme en consultation</b>
<b>Objets d'étude :</b>	<b>Siècles</b>	<b>Siècles</b>
Le récit-Le roman	XIX-XX	XVII-XX
La poésie	À traiter dans d'autres objets d'étude	XVI-XX
Le théâtre	XVII-XX	XVII-XX
L'argumentation	Sans indication chronologique	Sans indication chronologique
Un mouvement littéraire et culturel	XIX-XX	XVI-XVIII
L'autobiographie		XVII-XX
Le travail de l'écriture	Sans indication chronologique	En L : Les réécritures (sans indication chronologique)
Ecrire, publier, lire	Sans indication chronologique	
L'éloge et le blâme	Sans indication chronologique	

## **Objet d'étude : poésie**

Rappelons-le clairement, il faut étudier la poésie en classe de Seconde. Elle n'est nullement absente des programmes, même si elle n'y figure pas en tant qu'objet d'étude. Le Romantisme est un mouvement souvent proposé par les documents d'accompagnement pour ce niveau d'enseignement, ainsi que dans les pratiques de classe, dans le cadre de l'objet d'étude « un mouvement littéraire et culturel » (du XIX<sup>e</sup> siècle ou du XX<sup>e</sup> siècle). Est-il concevable dès lors qu'une séquence traitant de ce mouvement ne comporte pas de texte poétique ni de référence à la poésie lyrique ou épique d'un Lamartine, Vigny, Musset ou Hugo, alors que le théâtre et le récit seront nécessairement vus à travers les objets d'étude qui leur sont propres ?

Citons la page 36, décisive à cet égard, des documents d'accompagnement pour les classes de Seconde et Première : « En classe de Seconde, la poésie ne constitue pas un objet d'étude spécifique, mais le texte poétique n'en est pas moins présent. Il est abordé à travers l'étude de mouvements littéraires et culturels où la poésie joue un rôle central (le romantisme par exemple) ; il est également étudié, en relation avec la dimension sensible de l'argumentation, dans les approches de l'éloge et du blâme, et plus largement à travers la problématique de l'engagement. »

L'objet d'étude « La poésie » doit donner lieu à des exercices d'écriture. Comment un corpus, élaboré en relation avec l'objet d'étude « théâtre ; comédie et tragédie », par exemple, ne requerrait-il pas une étude sur l'écriture poétique si l'on veut proposer un commentaire d'un extrait d'une tragédie classique ? Comment l'apprentissage de l'écriture d'invention peut-il faire l'économie du travail poétique sur la langue, sur les explorations lexicales et les recherches métaphoriques, en rapport avec les registres (comique, tragique, épique...) ? L'objet d'étude « L'éloge et le blâme » fournit aisément les occasions d'une telle approche.

## **L'écriture d'invention**

La difficulté de son évaluation est souvent soulignée dans les réponses des professeurs : une réflexion est nécessaire, qui porte certes sur les justes pratiques pour l'évaluation, mais aussi s'attache à la conception des libellés des sujets. Pour prévenir à la fois les possibilités d'usure du sujet (on entend souvent déplorer les discours de remise de prix, les articles dans un journal, les lettres à un auteur...), et concevoir des libellés originaux sans tomber dans des sujets impossibles, il importe de définir les critères de conception des sujets : on peut retenir la proposition d'une situation d'énonciation clairement identifiable, qui induit les registres, l'inscription dans l'objet d'étude, la prise en compte du genre, la relation avec un corpus spécifique, que l'on parte d'un texte précis (avec, par exemple, un changement de visée : réécriture en adoptant une thèse inverse, ou avec une insertion : écrire une lettre envoyée par un personnage, etc.) ou de l'ensemble du dit corpus. Lors de l'évaluation des copies, d'autres critères interviennent naturellement : imagination, expression, langue, culture personnelle...

## **Comment concilier horaires et ambition des programmes ?**

Ce point également ressort nettement de la consultation, de manière particulièrement sensible pour les séries technologiques, alors que le nouveau programme soumis à la consultation envisage des simplifications non négligeables, ce qui n'a peut-être pas été immédiatement perçu (objets d'étude « mouvement littéraire et culturel », « poésie », « convaincre, persuader et délibérer »). Il faut rappeler ici, une fois de plus, que le croisement des objets d'étude est nécessaire et qu'un objet d'étude n'est pas un sujet de recherche universitaire. Il faut rappeler aussi la cohérence du programme actuel de première qui conduit déjà à une seule progression, unifiée, pour la préparation à l'écrit et la préparation à l'oral de l'EAF : on étudie, par exemple, le commentaire sur un texte poétique à l'intérieur d'une séquence sur la poésie, et en lien avec son corpus, la dissertation avec l'argumentation... Le programme soumis à consultation développe cette cohérence.